

Réf: Dossier 302311

Avis de constitution

SOCIETE « SMAG AVENTURED SARL »

Siège Abidjan Treichville Zone portuaire, Lot Zone portuaire, Ilot Zone portuaire

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SMAG AVENTURED SARL »

Objet : IMPORT-EXPORT, VENTE DE PRODUITS HALIEUTIQUES, TRANSPORT ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Treichville Zone portuaire, Lot Zone portuaire, Ilot Zone portuaire

Dirigeant(s) M THIAM MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01560 du 11/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20211/GTCA/RC/2024 du 11/04/2024

